



Enercoop est un réseau de 11 coopératives, créé sous le statut de SCIC qui agit et milite dans les territoires pour une transition énergétique locale, citoyenne et solidaire.

Bien qu'Enercoop ait été contrainte de recourir à l'Arenh¹ pour des raisons économiques en 2022, la coopérative tient la promesse de fournir à ses client-es une électricité 100% renouvelable et citoyenne, produite par plus de 400 sites de production français en contrat direct.

Contact : Enercoop Hauts-de-France

Maison Stéphane Hessel, 235
Boulevard Paul Painlevé, 59000 Lille
T +33 3 62 27 97 50
contact@hautsdefrance.enercoop.fr
Site Internet :
<https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/hauts-de-france>

Le point de vue de ENERCOOP Hauts-de- France

EN BREF.

Une concertation préalable autour de la Programmation Pluriannuelle sur l'énergie et la Stratégie Nationale Bas Carbone s'est déroulée du 4 novembre au 16 décembre impliquant une relance du nucléaire. **La faisabilité d'autres scénarios a pourtant été démontrée.** Enercoop défend la trajectoire proposée par négaWatt d'un **mix électrique 100 % énergies renouvelables**, ne nécessitant pas la construction de réacteurs nucléaires, couplée à une sortie progressive du nucléaire historique à l'horizon 2045. Enercoop milite pour que **les citoyen-nes soient impliqués** dans la gouvernance des projets énergétiques afin d'agir pour un renouvellement démocratique au service d'une transition juste. Au-delà de ces raisons d'ordre démocratiques et sociales, rappelons que la relance des projets nucléaires pose de sérieux questionnements, relevés aussi bien par les associations de défense de l'environnement que par des agences indépendantes telle l'Autorité de sûreté de nucléaire (ASN), en matière de gestion des déchets, de sûreté, de sécurité et d'impacts sanitaires et environnementaux.

La décision autour du futur mix énergétique ne se résume pas à une simple option énergétique ou un choix purement technique réservé aux spécialistes. Elle doit associer de manière effective les citoyen-nes. Les risques de raboutage du droit de l'information et de la participation des citoyen-n-es à l'élaboration des décisions publiques ne sont pas théoriques. La précédente concertation de la CNDP, autour d'une proposition identique à la centrale de Penly, a d'ailleurs été évaluée par la commission et le constat est sans appel² : « les réponses des maîtres d'ouvrage et de l'État laissent ouvertes la plupart des 33 questions formulées par le public ». Ce processus, louable, est totalement insatisfaisant s'il ne produit aucun effet.



Le 100 % ENR en 2045, possible techniquement et souhaitable pour mener une transition énergétique efficace et désirable

La faisabilité technique et financière d'un mix électrique 100 % renouvelable a été à nouveau démontrée fin 2021 dans les travaux de l'Ademe (Transition(s) 2050), de RTE (Réseau de transport de l'électricité - Futurs énergétiques 2050) et ceux de l'association négaWatt (La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale).

Enercoop défend en particulier l'approche de négaWatt reposant sur une articulation entre sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables. La meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, cette approche globale implique un changement de paradigme : adapter nos modes de vie pour aller vers plus de sobriété et, pour les postes de consommation d'énergie incompressibles, développer les énergies renouvelables. Rappelons également que le but n'est pas de substituer une technologie par une autre, pour maintenir un mécanisme de vie basé sur la surconsommation. La transition écologique ne se résume en effet pas à la décarbonation de nos usages. La maîtrise des consommations, y compris électriques, est tout aussi importante pour réduire l'ensemble des impacts environnementaux.

Concernant plus particulièrement le volet production d'électricité, et quel que soit le scénario considéré (négaWatt ou RTE et Ademe), l'atteinte de la neutralité carbone avec un mix composé essentiellement d'électricité renouvelable combiné à une sortie du nucléaire est possible en réduisant fortement notre consommation d'énergie primaire d'ici 2050 et en développant massivement les énergies renouvelables, le tout en suivant une trajectoire chiffrée.

La faisabilité technique d'une très forte pénétration d'énergies renouvelables dans le système électrique et sa pilotabilité en continu font l'unanimité dans les scénarios précités. Selon RTE des investissements importants et des efforts - atteignables - de flexibilité pour pallier la variabilité devront être faits, en ciblant notamment l'amélioration des techniques de stockage.

A ceci il est nécessaire d'ajouter que les coûts de production des énergies renouvelables vont tendanciellement à la baisse, à l'inverse de ceux du nucléaire. Les investissements doivent ainsi se tourner vers des pratiques de sobriété et des techniques efficaces et disponibles permettant de sortir au plus vite des énergies fossiles. Rappelons

enfin, que concernant les réacteurs EPR2, nous ne pouvons attendre de mise en route qu'à l'horizon 2040, au plus tôt. Le passif de la construction de l'EPR1 à Flamanville, entamé à l'automne 2007, connecté au réseau électrique national fin 2024 est indéniable.

L'impasse démocratique du nucléaire

Enercoop milite également pour des outils de transition qui soient vecteurs d'un dynamisme démocratique et de montée en compétence des citoyen·nes sur les problématiques énergétiques.

Aux antipodes de cette approche, le nucléaire est par essence une technologie centralisée, dont les dangers inhérents et le lien avec l'industrie militaire exigent une politique de confidentialité et de secret défense sur l'ensemble du cycle de vie (de l'extraction au traitement final des déchets), la rendant incompatible avec une participation citoyenne directe s'appuyant sur des données transparentes. "Nucléaire et démocratie sont deux aimants qui se repoussent" (Etienne Davodeau - Droit du sol) : force est de constater en effet que toutes les grandes décisions autour du nucléaire ont été prises sans consultation de la population ou sans tenir compte de son avis.

Faire un choix responsable vis-à-vis des risques pour les générations futures

Si ces raisons ne suffisaient pas, n'oublions pas que les impacts sanitaires et environnementaux des rejets d'eau, des radiations, des fuites et des accidents industriels sont réels et déjà perceptibles.

Si des progrès en matière de maîtrise des risques ont été effectués au cours des dernières décennies, les aléas et les incertitudes techniques restent préoccupantes à ces échelles de gravité. Nier ces risques et les conséquences possibles de catastrophes liées au nucléaire est malhonnête intellectuellement et s'avère dangereux tant cela affecte notre capacité à nous en prémunir. Notre conception de l'avenir énergétique vise ainsi à garantir le principe de développement soutenable en prenant en compte les défis des générations actuelles et futures.

Plus alarmant encore, notre incapacité à gérer de manière viable les déchets nucléaires existants pose des questions d'ordre éthique quant à la construction de nouveaux réacteurs ayant des durées de vie d'au moins 60 ans et qui produiront pendant tout ce temps des quantités innombrables de nouveaux déchets. Le projet d'enfouissement Cigéo situé à Bure, qui connaît lui aussi de graves manquements en termes de transparence et de démocratie, n'a été prévu que pour accueillir une partie des déchets du parc historique, hors combustibles usés, sans anticiper ceux du nouveau nucléaire. "La perspective d'une relance du nucléaire rend la question des déchets encore plus pérnante, plus sensible aussi", a rappelé Bernard Doroszczuk, président de l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN), lors de la présentation du rapport annuel de l'ASN en mai 2022. Un autre aspect étroitement lié à ce qui précède, celui du retraitement et de la classification des matières et déchets radioactifs générés par le parc historique, est

préoccupant. En effet, les ONG soulignent le manque de transparence de la filière sur la manière dont elle gère le volume croissant des déchets et matières radioactives et une minimisation de la quantité réelle de ces déchets³. Rappelons que cette gestion repose sur la distinction entre “déchets” et “matières”, la deuxième notion étant considérée comme à terme “valorisable”. Faire reposer cette distinction sur d’hypothétiques avancées scientifiques et industrielles permettant leur valorisation, alors que plusieurs projets de recherche ont déjà échoué, relève du mythe du solutionniste technologique et de l’irresponsabilité. En octobre 2020⁴ et en février 2023⁵, l’ASN a alerté sur le sujet, en demandant que l’uranium appauvri soit requalifié en déchet radioactif. La quantité de déchets générés par le parc historique - sans même parler d’une relance du nucléaire - est donc sous-estimée aujourd’hui.

Le modèle productiviste contemporain s’est développé sur la prédation des ressources naturelles engendrant des dégradations irréversibles. Cette course effrénée montre ses limites. Parce qu’il existe d’autres solutions pour faire la transition, l’urgence des crises climatiques ne peut pas justifier de s’engouffrer dans une voie augmentant considérablement le volume de ces déchets. Notre société ne saurait trouver le remède à nos difficultés actuelles dans une solution de refoulement, aggravant une problématique ingérable sur le long terme.

Des doutes sérieux remettent en cause jusqu’au bien-fondé économique et technique d’une relance du nucléaire

Enfin, la concrétisation d’une stratégie de relance du nucléaire peut légitimement être questionnée.

Tout d’abord, rappelons que la stratégie française de relance du nucléaire serait fondée sur deux types de réacteurs : les réacteurs pressurisés européens (EPR) et, à la marge, les petits réacteurs modulaires (SMR). **La technologie EPR française est aujourd’hui en grande partie indisponible et ses coûts sont peu prévisibles au regard du fiasco de Flamanville⁶⁷.** Les SMR, quant à eux, représentent un surcoût par rapport aux autres technologies nucléaires et accusent déjà, à l’international, des retards dans leur construction, les rendant d’autant moins compétitifs par rapport aux énergies renouvelables. Les risques de dérapages financiers et le coût de financement associés, qui dépendent pour beaucoup de la confiance des investisseurs, jumelée à la dynamique mondiale⁸ qui se tourne massivement vers les énergies renouvelables⁹, conditionnent pourtant la rentabilité de tels projets.

Ensuite, une autre question reste en suspens, celle de la faisabilité du démantèlement des centrales historiques et les fonds prévus par EDF pour accomplir cette tâche. En effet, une mission d’information parlementaire de février 2017¹⁰ dénonçait à ce titre des “hypothèses optimistes sur lesquelles EDF a bâti ses prévisions, de même qu’un

certain nombre de dépenses lourdes négligées, (qui conduisent à s’interroger sur la validité des prévisions”. Ce rapport pointe des anticipations d’économie d’échelle très optimistes dans le démantèlement, des dépenses non provisionnées telles que la remise en état des sites après démantèlement, le paiement des taxes et assurances ainsi que le coût social, ou encore un taux d’actualisation surévalué.

Enfin, il serait irresponsable de minimiser la question de l’adaptation de nos infrastructures face à la massification et à l’amplification des phénomènes météorologiques. Le site de Gravelines est fortement exposé aux risques de submersion marine ainsi que d’inondations venant de l’intérieur des terres. Il est situé dans le Delta de l’Aa. Sa vulnérabilité a été mise en exergue par un rapport de Greenpeace¹¹.

Dès lors, Enercoop se situe dans la trajectoire établie par négaWatt dans son scénario 2022, avec une fermeture progressive d’ici à 2045 de l’ensemble du parc nucléaire, sans prolongement de réacteurs au-delà de 50 ans et sans relancer la construction de nouveaux réacteurs. Cette temporalité répond à des mesures de sûreté et confère un équilibre sur les plans énergétique, industriel, économique et social.

Pas de débat, pas de choix... ou comment décider collectivement de notre avenir énergétique

La décision autour du futur mix énergétique ne se résume pas à une simple option énergétique ou un choix purement technique réservé aux spécialistes.

Les sujets énergétiques, parce qu’ils sont complexes, nécessitent une bonne information et une formation des citoyen-nes sur les enjeux et les coûts environnementaux, économiques et sociaux, ainsi que sur les risques associés en matière de santé et de biodiversité. Elle doit associer de manière effective les citoyen-nes. Des consultations comme celle-ci aussi peu relayées et dans des délais aussi contraints, ne constituent en aucun cas des garanties suffisantes à l’application du droit à l’information et à la participation des citoyen-nes à l’élaboration des décisions publiques. Ce débat public portant sur le projet de Gravelines à l’instar de celui concernant Penly arrive en l’absence d’un cadre législatif officiel à savoir une loi quinquennale de programmation énergie-climat censée être adoptée depuis le 1er juillet 2023. Il eût fallu a minima que les objectifs nationaux énergie-climat soient entérinés avant l’entame de ces débats publics. Ce cheval de Troie alimente une méfiance grandissante et le sentiment que ces consultations sont vaines.

Les résultats des précédents débats publics sur le nucléaire ont affaibli la confiance des citoyen-nes. On peut citer notamment les débats de 2005 autour du projet d’EPR de Flamanville, de Penly 3 et sur le projet Cigéo d’enfouissement des déchets nucléaires de 2013.

. Enfin, les prises de paroles de nos dirigeant-es sont de nature à alimenter eux aussi la défiance envers ces débats publics et leur réelle utilité. Nous appelons à une vraie concertation et une codécision sur le sujet pour bâtir collectivement un avenir désirable. Elle doit aussi être l'occasion d'organiser des changements de comportements collectifs et individuels afin de dessiner un modèle de société plus sobre. La co-construction de cette planification systémique et la création d'un récit collectif sont la clé de l'acceptabilité et de l'appropriation des enjeux par toutes et tous. Ce sont les conditions nécessaires pour mener une transition énergétique ambitieuse et juste.

CONCLUSION

D'un point de vue technique et économique, les énergies renouvelables sont une réponse adaptée aux défis environnementaux et sociétaux des décennies à venir, avec des délais de construction plus courts et des coûts maîtrisés. Parce qu'il existe d'autres solutions pour faire la transition, l'urgence des crises climatiques ne peut pas justifier de s'engouffrer dans la voie du nucléaire, avec ses risques technologiques, financiers, sanitaires, environnementaux, tout comme les implications éthiques sur la question des déchets radioactifs. Garantir le droit à l'information et à la participation citoyenne sur ce sujet est fondamental. Pour prendre collectivement des décisions il est nécessaire de prendre le temps de construire ce choix de société, en présentant la diversité des scénarios, des points de vue et avis argumentés via l'organisation d'une grande concertation et co-construction, aux niveaux local et national, reposant sur des modalités de formation inspirées des conventions citoyennes. La concertation préalable sur la programmation pluriannuelle sur l'énergie et la Stratégie Nationale Bas Carbone menée dans un délai restreint et sans réels moyens n'est pas à la hauteur des enjeux.

Références :

1. <https://www.faq.enercoop.fr/hc/fr/articles/10299791606674-Votre-r%C3%A9cente-communication-sur-le-nucl%C3%A9aire-n-est-elle-pas-en-contradiction-avec-votre-recours-%C3%A0-l-ARENH>
2. https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-09/AVIS_2023_105_PROG_EPR2_PENLY_9%20Sign%C3%A9.pdf
3. Rapport "À quel prix ? les coûts cachés des déchets nucléaires" - Greenpeace Fr sept 2019
4. Avis n° 2020-AV-0363 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 8 octobre 2020
5. Avis n° CODEP-CLG-2022-061286 du Président de l'ASN du 14 décembre 2022 publié le 6 février 2023
6. Rapport de la Cour des Comptes en juillet 2020, La filière EPR, rapport public thématique
7. Coût du « nouveau nucléaire » : l'insoutenable légèreté d'EDF MARS 2024 RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GREENPEACE FRANCE
8. Quelle place pour le nucléaire et les énergies renouvelables dans les trajectoires mondiales de neutralité carbone ? - Analyse de l'Association négaWatt, sur la base des travaux du GIEC - septembre 2020
9. Nucléaire : Stop ou encore ? - Antoine de Ravignan - 2022 - "A long terme: une place (du nucléaire) au mieux très réduite" p.45-50
10. Rapport de la mission d'information relative à la faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires de base - p. 50-65 - Assemblée nationale - février 2017
11. <https://www.greenpeace.fr/rapport-la-centrale-nucleaire-de-gravelines-face-a-la-montee-des-eaux>

